PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

LE STATUT DES MAGISTRATS DU SIÈGE

12 février 2024

Amphi 1 - Centre Panthéon 12 place du Panthéon 75005 PARIS

UNIQUEMENT POUR LES ÉLÈVES INSCRITS À L'IEJ PIERRE RAYNAUD - PLUS D'INFOS ASSAS-UNIVERSITE.FR

Conférence de Jean-Michel Hayat, ancien Premier président de la Cour d'appel de Paris

Le statut des magistrats du siège

> Indépendance, inamovibilité mais pas irresponsabilité avec renforcement récent des obligations déontologiques
> Rôle majeur du CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE (CSM) dans trois domaines :

- en matière de nomination,
- en matière de discipline des magistrats,,
- en matière d'assistance du président de la République concernant d'éventuels avis